

Espoir pour les peuples autochtones du Chili

Number 815, Winter 2021–2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/97417ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(2021). Espoir pour les peuples autochtones du Chili. *Relations*, (815), 10–10.

ESPOIR POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES DU CHILI

Pour la première fois dans l'histoire du Chili, c'est une convention constitutionnelle élue au suffrage universel, en mai 2021, qui rédige la nouvelle Constitution du pays. Autre première, c'est une femme mapuche, Elisa Loncón, qui en assume la présidence. C'est là un événement historique d'une grande portée politique et symbolique, car la Constitution actuelle, héritée de la dictature de Pinochet (1973-1989), n'accorde aucune reconnaissance aux peuples autochtones, spoliés et méprisés depuis si longtemps.

« NOTRE TRAVAIL EST DE TRANSFORMER
LE CHILI EN UN PAYS PLURINATIONAL,
INTERCULTUREL QUI NE BAFUE PLUS LES
DROITS DES FEMMES ET QUI PROTÈGE LA
TERRE-MÈRE ET L'EAU. »

Elisa Loncón



Bien qu'ayant grandi dans un village pauvre du Sud du Chili, Elisa Loncón a réussi un parcours universitaire impressionnant : elle détient deux doctorats et est professeure de linguistique à l'Université de Santiago. Au lancement des travaux de la Convention, le 4 juillet dernier, c'est dans sa langue – le mapudungun – qu'elle a commencé son discours, saluant tous les peuples du Chili, qui compte dix ethnies autochtones formant 12 % de la population.

Son peuple, les Mapuches, a une longue histoire de résistance – contre les Incas, puis contre les conquérants espagnols et, enfin, contre l'oppression de l'État chilien. Aux côtés des Collas, des Quechuas et des Aymaras, du nord, ou encore des Rapa Nui de l'île de Pâques, entre autres, les Mapuches placent leurs espoirs dans ce processus constituant pour que le Chili reconnaisse enfin pleinement l'autonomie des peuples autochtones et leurs droits – territoriaux, sociaux, culturels, linguistiques, etc. En ce sens, les Constitutions de Bolivie et d'Équateur, qui posent les bases d'un État plurinational, pourraient leur servir d'inspiration.

La Convention constitutionnelle chilienne rassemble 155 citoyens et citoyennes, dont 17 Autochtones (pour 10 peuples, ce qui reste peu). Présents depuis plusieurs siècles au nord du pays, les afro-descendants n'y ont toutefois aucun siège. Paritaire, l'assemblée est composée d'une majorité de collectifs qui ne sont affiliés à aucun parti politique établi, signe de la volonté de transformation sociale radicale portée par le vaste mouvement de contestation qui a secoué le Chili en 2019¹. Cette convention constitutionnelle en est d'ailleurs un des fruits les plus prometteurs.

1 – Lire Marie-Christine Doran, « Chili : les chantiers d'une nouvelle démocratie », *Relations*, n° 812, printemps 2021.

Elisa Loncón,
élue présidente
de la Convention
constitutionnelle
du Chili lors de sa
session inaugurale,
le 4 juillet 2021, à
Santiago.
Photo :
PC/Esteban Felix